



LA SOUS-PRÉFECTURE DE SARCELLES VOUS INFORME DES DÉLAIS MOYENS
CONSTATÉS AU COURS DU 4^{ÈME} TRIMESTRE 2010

DÉLAI MOYEN DE DÉLIVRANCE DU TITRE AU GUICHET	
Certificat d'Immatriculation Provisoire délivré au guichet	47 mns (hors pré-accueil) 49 mns (avec pré-accueil)
Permis de conduire délivré au guichet	32 minutes
DÉLAI MOYEN DE TRAITEMENT *	
Certificat d'Immatriculation Provisoire délivré par courrier	1 jour
Permis de conduire délivré par courrier	8 jours
Carte nationale d'identité <i>Correspond au délai d'instruction par la sous-préfecture des demandes déposées en mairies.</i>  <i>Ne sont pas pris en compte :</i> <i>-le délai de transmission à la sous-préfecture des dossiers déposés en mairies.</i> <i>-le délai de fabrication du titre par le centre de production à qui est adressée la demande après vérification par les services de la sous-préfecture.</i>	4 jours
Passeport biométrique <i>Correspond au délai d'instruction par la sous-préfecture des demandes déposées en mairies.</i>  <i>Ne sont pas pris en compte :</i> <i>-le délai de transmission à la sous-préfecture des dossiers déposés en mairies.</i> <i>-le délai de fabrication du titre par le centre de production à qui est adressée la demande après vérification par les services de la</i>	1 jour
Délai moyen de réponse aux réclamations	8 jours
Délai moyen de réponse aux demandes d'information par courriel	3 jours

**Les délais sont calculés en jours calendaires (y compris week ends et jours fériés). Ils ne comprennent pas le délai d'envoi postal.*

Mis à jour le 06/01/2011